Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 22 décembre 2021

CM 5937/21

POLGEN
INST
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	Bratusca Liana Ohanna Stephanie
Tél./Fax:	+32 2.281.5373 +32 2.281.5377
Objet:	Décision du Conseil modifiant le règlement intérieur du Conseil – Adoption – Fin de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 5934/21 du 21 décembre 2021 a été clôturée le 22 décembre 2021 à 13 heures et que toutes les délégations ont marqué leur accord sur l'adoption de la décision du Conseil modifiant le règlement intérieur du Conseil, qui figure dans le document 15087/21.

Par conséquent, la décision du Conseil susmentionnée, qui figure dans le document 15087/21, est adoptée.